# Politique

# Municipalité amie des aînés 2022-2025

## MRC de La Haute-Gaspésie

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

La Haute-Gaspésie
esprit libre

La Haute-Gaspésie
esprit libre

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :
Québec

# Mot du préfet

Comme préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, je suis très fier de notre nouvelle Politique Municipalité amie des aînés 2022-2025. Cette Politique démontre notre engagement envers nos bâtisseurs et nous les encourageons à continuer leur implication au sein de la communauté.

La démarche MADA est une démarche collective qui est appliquée sur l'ensemble du territoire de la MRC. La réalisation de cette démarche ne serait pas possible sans la collaboration des municipalités. Je désire remercier les citoyennes et les citoyens, les intervenantes et intervenants ainsi que les élues et élus municipaux pour leur implication dans les différents comités de pilotage. Un merci spécial aux employés de la MRC qui se sont impliqués dans ce dossier. Ils ont accompli un travail remarquable tout au long du processus.

La MRC de La Haute-Gaspésie s'engage à rester à l'écoute de la population et à travailler avec les comités de suivi MADA pour mener à bien les actions inscrites dans la Politique de la MRC ainsi que dans celles des municipalités et du territoire non-organisé Mont-Albert.

*Guy Bernatchez*
Préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie

# Mise en contexte

La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'été 2014. D'une durée de 18 mois, cette démarche collective a permis de doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) de Mont-Albert (secteur Cap-Seize) ainsi que ses huit municipalités constituantes, de politiques comprenant des actions favorables à un vieillissement actif. À l'automne 2019, la MRC, en collaboration avec les municipalités, a choisi d'entreprendre une deuxième démarche MADA afin de mettre à jour les politiques aînées dont les plans d'action étaient arrivés à échéance.

Concrètement, après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil des maires de la MRC, un comité de pilotage a été formé. Les membres du comité ont d'abord fait un bilan des actions réalisées dans le cadre de la Politique des aînés 2016-2018. Ensuite, ils se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économiques et sociales, en plus de faire une recension des services offerts aux personnes aînées sur le territoire de la MRC. Une vaste consultation à laquelle ont participé plus de 300 personnes âgées de 55 ans et plus a été menée. De nombreuses intervenantes et intervenants des milieux associatifs, communautaires ainsi que du réseau de la santé ont aussi participé à la consultation.

Ce processus a permis aux membres du comité d'obtenir les informations nécessaires pour élaborer le contenu de la présente Politique, qui a ensuite été adoptée par le conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie.

**LA DÉMARCHE MADA VISE À DÉVELOPPER UNE CULTURE D'INCLUSION SOCIALE ET UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À UN VIEILLISSEMENT ACTIF EN S'APPUYANT SUR LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ. LES PERSONNES AÎNÉES SONT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE AUTANT POUR L'ÉLABORATION QUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE.**

# Sommaire


Les fondements de la politique ..... 7

Les principes directeurs ..... 8

Les orientations ..... 9

Le plan d'action 2022-2025 ..... 10

- Orientation 1 : Habitat et milieu de vie ..... 11
- Orientation 2 : Transport et mobilité ..... 13
- Orientation 3 : Participation sociale ..... 14
- Orientation 4 : Loisirs ..... 15
- Orientation 5 : Respect et inclusion sociale ..... 17
- Orientation 6 : Communication et information ..... 18
- Orientation 7 : Santé et services sociaux ..... 19
- Orientation 8 : Sécurité ..... 20
- Orientation 9 : Espaces extérieurs et bâtiments ..... 21




# Les fondements de la politique

## > LA DÉFINITION DU TERME « AÎNÉ »

**Les personnes aînées forment une population hétérogène dont les intérêts, besoins et aspirations sont multiples. Elles s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches, certaines sont retraitées, alors que d'autres sont actives sur le marché du travail. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent parfois composer avec des limitations plus ou moins marquées, leur expérience et leurs connaissances sont une richesse pour la Haute-Gaspésie. À des fins pratiques, les personnes âgées de 55 ans et plus forment la population-cible de la présente Politique.**

## > LES VALEURS

**La solidarité** prend forme dans les liens de coopération qui unissent les citoyens, les organismes et les municipalités pendant la réalisation de la démarche MADA. Elle exprime la volonté de la MRC de mettre en place les conditions nécessaires à cette coopération entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la présente Politique.

**L'inclusion** est un effort fait pour que tous les citoyens puissent participer pleinement à la vie de la communauté, selon un principe d'égalité et de droit. L'inclusion sociale des personnes aînées implique d'encourager le dialogue entre les générations et de développer des espaces accueillants, ouverts et accessibles à tous.

**Le respect** signifie de reconnaître les personnes aînées comme des personnes à part entière sans jugement. Cette valeur est le reflet de la volonté des acteurs impliqués dans la réalisation de la présente Politique de demeurer attentifs aux besoins et aspirations des personnes aînées. Elle implique de reconnaître le pouvoir d'agir des personnes aînées sur les enjeux qui les concernent.

# Les principes directeurs

Les principes directeurs de la présente Politique correspondent aux trois piliers du vieillissement actif tels que préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le Gouvernement du Québec. Ils réfèrent au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. La définition de ces principes est tirée de la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.

## > PARTICIPATION

Les personnes aînées contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens à leurs yeux et qui ont un sens pour la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

## > SANTÉ

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

## > SÉCURITÉ

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des personnes aînées qui y vivent.

# Les orientations

Les neuf orientations qui guident les actions de la présente Politique sont inspirées de la définition des champs d'action de la démarche MADA, tels que décrits dans la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.

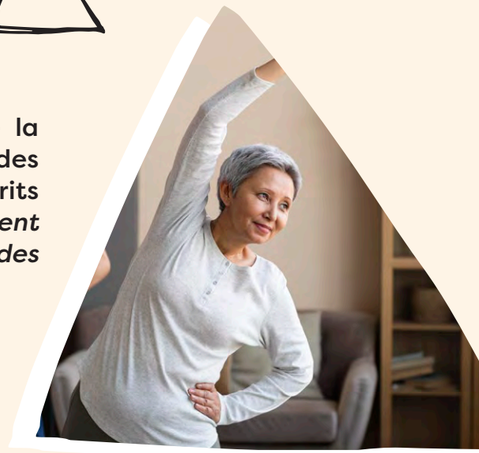

**HABITAT ET MILIEU DE VIE**
Habitation, adaptation et entretien du domicile, milieu de vie, service de proximité

**TRANSPORT ET MOBILITÉ**
Transports individuels et collectifs, transports partagés, transports actifs

**PARTICIPATION SOCIALE**
Bénévolat, engagement citoyen emploi et mentorat

**LOISIRS**
Récréatifs, sportifs, culturels, populaires

**RESPECT ET INCLUSION SOCIALE**
Inclusion sociale, respect, âgisme, inégalités, relations intergénérationnelles

**COMMUNICATION ET INFORMATION**
Pertinence et lisibilité, diffusion, accessibilité

**SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**
Soutien communautaire, soutien à domicile, saines habitudes de vie

**SÉCURITÉ**
Surveillance, prévention, intervention, maltraitance

**ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS**
Aménagement et conception des espaces extérieurs, accessibilité aux bâtiments

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

# Plan d'action

# 2022-2025

*À NOTER :*

*L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'est utilisé à d'autres fins que d'alléger la lecture du plan d'action.*

*Les responsables et les partenaires ciblés ne sont pas limitatifs.*

*L'année indiquée dans l'échéancier correspond à celle du début des travaux à l'exception des actions en continu.*

# > Orientation 1 : HABITAT ET MILIEU DE VIE

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Permettre aux aînés d'habiter un logis abordable, adapté et de qualité | Faire des représentations auprès des institutions concernées afin de rouvrir le programme de *Logements adaptés pour aînés autonomes* (LAAA) ou d'instaurer un programme équivalent spécifique aux personnes aînées autonomes | R : MRC | | | | | | | | Des représentations seront faites pour la réouverture du programme *Logements adaptés pour aînés autonomes* (LAAA) ou la création d'un programme équivalent qui est spécifique aux personnes aînées autonomes |
| | Assurer la gestion du programme *RénoRégion* et du *Programme d'adaptation du domicile* (PAD) | R : MRC | | | | | | | | La MRC continuera d'assurer la gestion du programme *RénoRégion* et du *Programme d'adaptation du domicile* (PAD) |

# > Orientation 1 :
# HABITAT ET MILIEU DE VIE (suite)

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Encourager les entreprises du secteur des services à mieux répondre aux besoins des personnes aînées | Mettre en place une certification *Entreprise amie des aînés* | R : MRC | | | | | | | | Une certification sera remise aux entreprises qui répondent aux critères établis, en plus d'une reconnaissance publique |
| Favoriser le maintien à domicile des personnes aînées | Entreprendre des démarches pour démarrer un projet ou un organisme d'échange de services *(ex. : Accorderie)* | R : MRC<br>P : Organismes | | | | | | | | Les démarches seront entreprises pour démarrer un projet ou un organisme d'échange de service *(ex. : Accorderie)* |

# > Orientation 2 : TRANSPORT

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Améliorer l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux | Poursuivre les démarches de représentation auprès des institutions concernées afin d'élargir les critères d'admissibilité à la *Politique de déplacement des usagers* | R : MRC | | | | | | | | *La Politique de déplacement des usagers* sera plus accessible aux aînés du territoire |
| Consolider et améliorer l'offre de transport collectif accessible aux personnes aînées | Poursuivre la collaboration avec la RÉGÎM pour une amélioration continue des services de transport collectif et adapté | R : MRC | | | | | | | | La MRC continuera de collaborer avec la RÉGÎM afin d'optimiser les services de transport en commun et de transport adapté sur son territoire |
| | Faire des représentations pour maintenir un service de transport interrégional par autobus auprès des acteurs concernés | R : MRC | | | | | | | | Le service de transport interrégional par autobus sera en opération à la prochaine mise à jour de la Politique |

# > Orientation 3 : PARTICIPATION SOCIALE

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Favoriser la participation sociale des personnes aînées | Accompagner les municipalités et les organismes dans le développement d'initiatives qui encouragent la participation sociale des personnes aînées | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Au moins deux nouvelles initiatives favorables à la participation sociale des personnes aînées seront déployées avec le soutien de la Municipalité |
| | Collaborer avec le *Centre d'action bénévole des Chic-Chocs* afin de concevoir un guide sur les nouvelles pratiques de mobilisation et de gestion des bénévoles | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Un guide sur les nouvelles pratiques de mobilisation et de gestion des bénévoles sera à la disposition des municipalités et des clubs sociaux |
| Encourager l'implication citoyenne dans les services offerts aux personnes aînées | Souligner l'apport des bénévoles de tous âges impliqués dans les services offerts aux personnes aînées *(ex. : dans les résidences pour personnes aînées, Centre d'action bénévole des Chic-Chocs, etc.)* | R : MRC | | | | | | | | La MRC soulignera l'apport des bénévoles de tous âges impliqués dans les services offerts aux personnes aînées au moins une fois par année |

# > Orientation 4 : LOISIRS

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Améliorer et consolider les loisirs offerts aux personnes aînées | Faire une veille des opportunités de financement pour les loisirs offerts aux personnes aînées par les municipalités et les organismes du territoire de la MRC | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Les municipalités et les organismes concernés seront informés des opportunités de financement disponibles |
| | Accompagner les municipalités et les organismes dans le développement de nouvelles initiatives de loisirs offerts aux personnes aînées | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Les municipalités et organismes seront accompagnés et soutenus par la MRC dans le développement de nouvelles initiatives de loisirs qui s'adressent aux personnes aînées |
| | Collaborer avec les partenaires concernés pour développer des compétitions intermunicipales *(ex. : tournoi de pétanque)* | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Une première édition aura lieu en 2023-2024 |

# > Orientation 5 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Mettre en valeur l'apport des aînés à la communauté | Souligner l'apport des personnes aînées à la vitalité du territoire de la MRC lors de la *Journée internationale des aînés* | R : MRC | | | | | | | | Une fois par année, la MRC soulignera l'apport des personnes aînées à la vitalité du territoire de la MRC |
| Encourager le dialogue intergénérationnel | Soutenir les municipalités et les organismes dans le développement d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la MRC | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | De nouvelles activités intergénérationnelles seront organisées par les municipalités et les organismes concernés avec le soutien de la MRC |
| | Collaborer avec la *Société d'histoire de la Haute-Gaspésie* (SHHG) afin de favoriser la transmission du patrimoine culturel entre les générations | R : MRC<br>P : SHHG<br>P : Organismes | | | | | | | | La MRC collaborera avec la SHHG afin de favoriser la transmission du patrimoine culturel entre les générations |

# > Orientation 6 : COMMUNICATION ET INFORMATION

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Améliorer la diffusion d'informations pertinentes en lien avec les programmes et services disponibles | En collaboration avec les différents organismes dont les services s'adressent aux personnes aînées, produire un guide d'information avec les services et ressources disponibles pour les personnes aînées | R : MRC<br>P : Organismes | | | | | | | | Un guide des ressources et des services disponibles pour les personnes aînées sera accessible à des endroits stratégiques *(hôtels de ville, clubs des 50 ans et plus, organismes, etc.)* |
| Permettre aux personnes aînées de la MRC de suivre le déploiement de la Politique *Municipalité amie des aînés 2022-2025* de la MRC | Planifier et appliquer une stratégie de communication pour diffuser les informations concernant la démarche MADA, incluant le déploiement de la Politique *Municipalité amie des aînés* (2022-2025) de la MRC | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Les aînés de la MRC auront les informations nécessaires pour suivre le déroulement de la démarche MADA et le déploiement de la Politique *Municipalité amie des aînés* (2022-2025) de la MRC |

# > Orientation 7 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Consolider les services de santé et services sociaux offerts aux personnes aînées sur le territoire de la MRC | Faire des représentations auprès des institutions concernées afin de consolider les points de service local du CISSS | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | Les services offerts aux points de service de Cap-Chat, Marsoui et de Saint-Maxime-du-Mont-Louis seront toujours en place lors de la prochaine mise à jour de la Politique |
| | Poursuivre les démarches de représentation pour améliorer la couverture du territoire par le service ambulancier | R : MRC | | | | | | | | La couverture du territoire par les services ambulanciers sera améliorée |

# > Orientation 7 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (suite)

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Favoriser le développement de nouveaux services de santé et services sociaux de proximité | Initier la concertation pour la mise en place d'un service de gériatrie sociale sur le territoire de la Haute-Gaspésie | R : MRC<br>P : Organismes | | | | | | | | Une démarche de concertation dédiée à la mise en place d'un service de gériatrie sociale débutera en 2023-2024 |
| | Soutenir le développement et le déploiement de l'intervention de proximité auprès des personnes aînées | R : MRC<br>P : Organismes | | | | | | | | Un poste d'intervenant de proximité aîné sera consolidé sur le territoire de la MRC |
| Encourager les personnes aînées à adopter de saines habitudes de vie | Soutenir des projets en lien avec les saines habitudes de vie des personnes aînées *(sécurité alimentaire, activités sportives, etc.)* | R : MRC<br>P : Municipalités<br>P : Organismes | | | | | | | | De nouvelles initiatives qui encouragent les personnes aînées à adopter de saines habitudes de vie seront développées sur le territoire avec le soutien de la MRC |

# > Orientation 8 : SÉCURITÉ

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Agir en prévention des situations de maltraitance et d'abus envers les personnes aînées | Participer aux initiatives de la *Table bientraitance envers les personnes aînées Haute-Gaspésie* | R : MRC<br>P : *Table bientraitance envers les personnes aînées Haute-Gaspésie* | | | | | | | | Un représentant de la MRC participera aux rencontres de la *Table bientraitance envers les personnes aînées Haute-Gaspésie* |
| | Soutenir les initiatives de la *Table bientraitance envers les personnes aînées Haute-Gaspésie* | R : MRC<br>P : *Table bientraitance envers les personnes aînées Haute-Gaspésie* | | | | | | | | Les initiatives de la *Table bientraitance envers les personnes aînées Haute-Gaspésie* seront déployées avec le soutien de la MRC |

# > Orientation 9 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

| Objectifs | Actions | Responsables (R) et partenaires ciblés (P) | Ressources | | | Échéancier | | | | Résultats attendus |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Financières | Humaines | Matérielles | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | En continu | |
| Encourager l'aménagement d'espaces extérieurs et bâtiments qui sont favorables à un vieillissement actif | Faire une veille des ressources disponibles pour l'aménagement d'espaces extérieurs et de bâtiments qui sont favorables à un vieillissement actif | R : MRC<br>P : Municipalité<br>P : Organismes | | | | | | | | Les municipalités et les organismes seront informés des ressources disponibles pour l'aménagement d'espaces extérieurs et de bâtiments qui sont favorables à un vieillissement actif |
| | Faire une veille des initiatives inspirantes pour l'aménagement d'espaces extérieurs et de bâtiments qui sont favorables à un vieillissement actif | R : MRC<br>P : Municipalité<br>P : Organismes | | | | | | | | Les municipalités et les organismes seront informés des initiatives inspirantes pour l'aménagement d'espaces extérieurs et de bâtiments qui sont favorables à un vieillissement actif |

*Politique*

# Municipalité amie des aînés 2022-2025

**MRC de La Haute-Gaspésie**

La Haute-Gaspésie
esprit libre